

Lève-toi et lutte Ton emploi en dépend !



La situation de l'emploi en France n'a jamais été aussi dramatique et ce, malgré toutes les tentatives pour déformer les chiffres officiels du chômage et de la précarité, tout autant que pour tenter d'arrêter l'hémorragie.

Dispersé à coup de centaines de milliards, un «pognon de dingue» aux entreprises s'est certainement perdu en chemin pour que l'on enregistre encore et toujours de nouveaux plans de licenciements ! La liste est interminable :

- Dans l'automobile, Renault, Valéo, Bridgestone...
- Dans le commerce, Auchan, Camaïeu, La Halle, Alinéa...
- Dans l'aéronautique, Airbus, Air France, Figeac Aero...
- Dans le tourisme, Booking, TUI...
- Dans les télécoms, Nokia...
- Dans la santé, SANOFI, fermetures de lits d'hôpitaux...
- Dans les médias, NextRadioTV (BFMTV, RMC...)

Et dans notre Branche ?

Dans les Groupes de Protection Sociale les économies faites et à faire sur la masse salariale sont plus subtiles mais leurs effets n'ont pas à rougir d'une bonne vague de licenciements !

Après avoir ajouté plusieurs crans supplémentaires à la ceinture des personnels des Groupes de Protection Sociale à travers le Contrat d'Objectif et de Moyens 2022, le secteur se dissimule derrière le transfert du recouvrement et le vieillissement des personnels pour envisager la fonte de près de 3.000 postes d'ici fin 2022...

C'est un fait : à l'occasion d'un groupe de travail paritaire consacré à la gestion des âges dans notre Branche, ce n'est pas moins de 3.000 départs en retraites qui sont d'ores et déjà planifiés...

EXACTEMENT LE NOMBRE DE POSTES CONCERNES PAR LE TRANSFERT DU RECouvreMENT A L'ACOSS !!!

Alors oui, il n'y aura pas de plan de licenciement dans notre secteur ; il n'y aura qu'un affaiblissement majeur de nos activités et de notre raison d'être !

Le transfert du recouvrement, la mise en place des outils fédéraux, l'externalisation des activités de gestion, coïncident avec le projet de réforme des retraites et la création de la CNRU.

A cela s'ajoutent des augmentations collectives proche du néant, les risques sur l'emploi dans l'Alliance Professionnelle ou encore la séparation des activités (Klesia, Ag2r La Mondiale, Malakoff-Humanis...),

N'Y A-T-IL PAS LA MATIERE A S'INQUIETER POUR LE DEVENIR DE NOS EMPLOIS ?

La CGT estime qu'il est plus que raisonnable et nécessaire d'investir la place publique et de converger avec l'ensemble des secteurs pour la **DEFENSE DE NOS SALAIRES, DE NOS EMPLOIS, et de NOTRE PROTECTION SOCIALE !!!**

TOUS EN GREVE LE 04 FEVRIER 2021